



TERR'INFOS

Journal d'information de la commune de Terres de Bord

SOMMAIRE

Édito

Enquête café multiservices

Expression de l'opposition

État civil

Agents recenseur

Mes chers concitoyens,

Cela fait maintenant un an et demi que nous sommes installés à la tête de la commune nouvelle de Terres de Bord. Un début de mandat évidemment marqué par la crise sanitaire et ses contraintes qui pèsent lourdement sur la vie de chacun d'entre nous. Un an et demi où nous n'avons pas pu nous voir, nous rencontrer et avancer autant que nous le souhaitons. Une nouvelle fois, les traditionnels vœux n'auront lieu qu'à distance.



Les vœux sont traditionnellement l'occasion de faire un bilan et de donner des perspectives pour l'année qui s'annonce.

Lorsque nous sommes arrivés, nos premières décisions ont été de dégager des moyens financiers pour mettre en œuvre notre programme. Indemnités des élus divisées par deux, renégociation des emprunts et non remplacement d'un départ en retraite nous ont tout de suite permis d'avancer.

Il était urgent de réinvestir car la situation que nous avons trouvée était catastrophique. Bâtiments communaux en mauvais état, véhicules totalement obsolètes et même dangereux à conduire pour nos agents, aucun matériel pour les services techniques, la liste pourrait être longue...

Nous nous sommes attachés à préserver le patrimoine et à donner les moyens de travailler à nos employés. Le préfabriqué de l'école, reconnu comme insalubre par l'éducation nationale, a donc été remplacé par une yourte, bâtiment apprécié par tous et agréable à vivre. Un véhicule électrique a été acheté pour nos services techniques, les autres véhicules ont été réparés (tracteur, camionnette, tondeuse) et un suivi a été mis en place.

Patrice PHILIPPE, le conseil municipal de Terres de Bord vous souhaite une excellente année 2022 !



INFOS PRATIQUES

ASTREINTE

Nous rappelons le numéro d'astreinte à joindre en **cas de grande urgence** et en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

06 13 63 04 69

Un élu vous répondra ou vous rappellera le plus vite possible. Si vous laissez un message à ce numéro, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

PERMANENCES LE SAMEDI MATIN

La mairie de Terres de Bord est ouverte le **samedi matin de 10h00 à midi**. Ce sont des élus qui vous y accueillent chaque samedi.



Nos services sont maintenant équipés de matériel neuf et performant : débroussailleuses, tronçonneuse, perceuse, souffleur, etc... Nous poursuivrons cet effort.

Parallèlement nous avons fait évoluer le parc informatique, doté l'école d'un copieur couleur, mis en place le paiement à distance pour la restauration scolaire. Là encore il faudra poursuivre pour donner les moyens de la performance à nos agents.

La toiture de l'église a été réparée, le mur du cimetière également et la façade de la mairie qui menaçait de s'effondrer par endroits reprise en intégralité. Le parking derrière la boulangerie, prévu par l'ancienne équipe, a été réalisé après modification du projet pour permettre un accès sécurisé aux piétons par la sente St Blaise.

Un véritable bulletin municipal a vu le jour, une application téléphonique nous permet de vous informer régulièrement.

Le CCAS a fourni de l'aide et répondu, orienté plusieurs habitants de la commune. Il gère aussi les colis et leur distribution et organise le repas des anciens. Repas qui a malheureusement dû être à nouveau reporté... Un registre des personnes vulnérables a été créé, les personnes fragiles peuvent demander à y être inscrites.

Nos enfants sont maintenant nourris avec des produits bio et locaux sans évolution des tarifs, le surcoût a été entièrement pris en charge par la commune sans solliciter les familles. Nos enfants ont aussi pu aller voir gratuitement des spectacles et découvrir les équipements culturels alentours.

Les habitants qui le souhaitent ont aussi pu apporter leur contribution avec les défis pour la planète proposés chaque mois, ou le ramassage des déchets au cours du world cleanup day. Une participation citoyenne qu'il faudra poursuivre et amplifier mais qui a déjà permis de réaliser 1310 gestes éco-responsables.

Enfin, la défense incendie a été mise aux normes qui imposent la présence de point d'eau incendie à moins de 200m des habitations. Ces 15 nouvelles bornes permettront également d'urbaniser certaines parcelles qui n'étaient pas couvertes auparavant.



Notre commune est attractive. Vivre à la campagne mais à proximité de tous les services, de l'autoroute ou du train intéresse beaucoup de personnes. La crise sanitaire a renforcé cette attirance, j'en veux pour preuve le dynamisme de l'urbanisme. De nombreux projets ont vu le jour, d'autres sont à l'étude permettant ainsi l'installation de nouveaux habitants souvent jeunes. Il nous faut donc préserver le côté rural de la commune tout en développant et en modernisant les services à la population.

2022 sera à cet égard une étape importante sur de nombreux dossiers.

Commençons par celui dont on nous parle le plus, la circulation et la vitesse excessive. Les comptages mis en place par le département permettent de mettre en évidence la pertinence de nouveaux équipements. Nous avons donc travaillé avec le département puisque les axes concernés sont des départementales mais aussi avec l'agglomération Seine-Eure qui a la compétence voirie.

2022 devrait donc voir des aménagements sur la D79 dans la traversée de Tostes avec un rétrécissement de chaussée à chaque entrée de hameau puis la reprise complète des stationnements en quinconce pour briser la vitesse. Dans Montaure, un carrefour avec des feux rouges devrait voir le jour au niveau de la boulangerie St Blaise. Sur la rue de La Libération les feux resteront rouges si la vitesse est excessive, ce sont des feux dits « récompense ». Des aménagements en entrée de hameau sont aussi prévus. Enfin 6 radars pédagogiques devraient être posés pour la Vallée, Tostes et Montaure. C'est un très gros effort financier pour la commune qui répondra aux besoins les plus urgents. Il nous faudra néanmoins poursuivre pour la Vallée et sur d'autres axes, nous y travaillerons avec les commissions ouvertes et le collectif D79.

Le dossier de l'école a déjà avancé et connaîtra de nouvelles évolutions en 2022 même s'il est retardé par la crise sanitaire. En effet, les nouveaux contrats de territoire ne seront signés qu'en 2023 avec un an de retard donc. L'étude que nous avons réalisée a permis de définir les besoins pour une nouvelle école.

En accord avec les communes avoisinantes et l'agglomération, un centre de loisirs inter-communal devrait voir le jour à Terres de Bord dans les années futures. Ce centre de loisirs serait construit en même temps que l'école ce qui permettrait de mutualiser certaines surfaces (toilettes, salle de motricité, restauration, etc...). Le coût de construction serait donc partagé entre la commune et l'Agglomération Seine-Eure. Une nouvelle étude sera lancée en début d'année sur ces bases. Elle sera financée par l'Agglomération.

Nous reviendrons vers vous sur tous ces dossiers avec si possible des réunions mais aussi le bulletin ou le site internet qui sera revu et développé en 2022.

Dès que la crise sanitaire le permettra nous mettrons en place, l'Assemblée des sages, le Conseil Municipal des Jeunes et les cours d'informatique.

Les enfants de l'école de la Vallée partiront une semaine à Poses avec l'aide financière de la commune, deux classes de Montaure iront faire du poney. Remercions ici les enseignantes qui acceptent de s'investir dans ces activités.

Concernant l'éolien beaucoup de choses se disent sans aucun fondement. Rappelons tout d'abord que la commune n'est pas engagée et peut à tout moment se retirer et quitter la convention qui a été signée avant notre arrivée. Rappelons également que nous organiserons une consultation citoyenne lorsque nous aurons plus d'éléments, c'est-à-dire après les études qui devraient démarrer en 2022. Enfin la commune de la Haye-Malherbe rejoint ce projet porté par l'agglomération Seine-Eure et le S.I.E.G.E avec la même philosophie que les quatre autres signataires de la convention : être acteur et avoir toutes les informations plutôt que subir et ne pas avoir son mot à dire. Enfin, vous disposerez d'un site internet dédié en 2022, la concertation avec les habitants se poursuivra avec une visite d'un parc éolien et la poursuite de la diffusion de la lettre d'information. Une boîte à questions est également disponible en mairie.

Plus généralement nous continuerons à moderniser nos services avec par exemple un nouvel accueil téléphonique et l'évolution de nos systèmes informatiques pour préparer l'arrivée de la fibre prévue en 2022.

Espérons-le, 2022 verra la reprise d'une vie plus normale et donc d'animations, de festivités, d'événements culturels. Nous avons, à plusieurs reprises, proposé au comité des fêtes de travailler avec la municipalité sur la base d'une convention de délégations. Nous nous sommes à chaque fois heurtés à une fin de non-recevoir, nous le regrettons mais restons ouverts au dialogue.

Une nouvelle association a vu le jour et nous avons adopté la même démarche en signant une convention de délégations pour l'organisation d'activités festives et culturelles. Cette association se nomme « Terres de fêtes » et vous a déjà proposé une soirée dansante sur le thème d'Halloween et un marché de Noël. D'autres animations vont rythmer l'année 2022, Terres de fêtes vous les communiquera en début d'année.

Vous le voyez la commune est à nouveau en mouvement et l'année 2022 sera dense et intense. Je tiens à remercier les services communaux et tous les agents qui ont su s'adapter à des conditions parfois difficiles et changeantes. Je n'oublie évidemment pas les élus qui participent très activement à la vie de la commune et apportent beaucoup de compétence et d'enthousiasme. Tout ce qui a été réalisé et qui le sera c'est aussi grâce au partenariat financier et technique de l'Agglomération Seine-Eure, du Département et de l'Etat. Sans eux et en particulier sans l'Agglomération rien ne serait possible. Qu'ils en soient remerciés.



ENQUÊTE MULTISERVICES

CAFÉ

La municipalité remercie les habitants ayant répondu au questionnaire "Dynamisme de la commune et projet de café multiservices".

Nous avons reçu 137 réponses, dont 88% ont trouvé que ce projet de café multiservices est une excellente idée.

Le service le plus demandé est le **relais colis**.



2022 débute comme 2021 mais soyons optimistes. Nous avons appris, le virus est moins agressif, des traitements vont apparaître et plus nous approcherons des beaux jours plus les contraintes qui nous pèsent s'allègeront. J'ose y croire et en fais l'augure. En attendant, vous pouvez compter sur nous pour accompagner et aider tous ceux qui seront en difficulté et pour continuer à préparer l'avenir.

Prenez soin de nous tous, individuellement et collectivement pour faire de 2022 une très belle année.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter à tous une très bonne année pleine de joie, de réussite et de bonheur.



L'OPPOSITION S'EXPRIME :

Nous avons bien pris note de votre frustration à la lecture de nos billets sur les différents bulletins municipaux.

Selon le règlement intérieur concocté par la majorité municipale nous avons droit pour notre réponse à 5 jours et à 1300 caractères, espaces et ponctuation inclus. Il faut reconnaître que l'exercice est ardu...

Pour celui-ci le nombre est limité à 850 caractères.

Cela nous permet quand même de vous souhaiter à nouveau à toutes et à tous une heureuse et belle année 2022.

530 caractères - TdB le samedi 8 janvier 2022.

ÉTAT CIVIL 2021

DÉCES

LEMERCIER Rémi le 20 février
 MOREL Jacques le 28 février
 LEMAURE Daniel le 17 mai
 MAUROUARD Jean-Pierre le 15 juillet
 RONSMANS Freddy le 8 août
 VANHEULE Francis le 16 août
 PEIGNÉ Marc le 05 septembre
 GUERRE Pascal le 18 septembre
 LE ROUX Jean le 8 octobre
 RAOUT Michel le 16 octobre
 JULIEN Jean-Pierre le 20 novembre
 AUBERT Gilles le 20 novembre

MARIAGES

PLESSY Romuald et CHANDESRIS Magalie le 22 mai
 WOJCIK Patrick et WAWRZYNIAK Jean-Félix le 9 juin
 FAGOT Miguel et BULAN Séverine le 19 juin
 HUGUERRE Jean-Claude et DELAUNAY Véronique le 28 août
 BLOCQUAUX Eric et GUEROULT Corine le 13 novembre
 BAILLEUL Fabrice et BLANCHE Murline le 4 décembre

NAISSANCES

SCHINDLER Jade le 21 février
 TONNELÉ Elio le 27 février
 LEFEBVRE Chloé le 28 avril
 MARCHAND Nina le 4 mai
 LEFEBVRE Lanaë le 11 mai
 LEBOEUF Agathe le 17 septembre
 DANEL Elio le 17 novembre
 LARNAUD Margot le 25 novembre
 BOUVET Emile le 3 décembre



RECENSEMENT

Voici les portraits des agents recenseurs qui viendront à votre rencontre en ce début d'année :



Agent faisant le secteur
 Tostes et La Vallée Tostes.

Agent faisant le secteur
 Montaurie bourg,
 Les Fosses et Ecroville.



Agent faisant le secteur
 Montaurie Bourg,
 La Vallée Montaurie et Ecroville.

